

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Article 1- Champ d'application des conditions générales

Les présentes conditions générales, le contrat de location d'hébergement transmis au CLIENT et le règlement intérieur constituent un ensemble contractuel contenant l'intégralité des relations contractuelles intervenant entre le CAMPING et le CLIENT.

Cet ensemble contractuel régit les ventes et le séjour au sein du CAMPING par le CLIENT et ses accompagnants.

Tout autre document que les présentes conditions générales (notices, publicités, catalogues ...) n'a qu'une valeur informative, non contractuelle.

Article 2- Acceptation des conditions générales de vente

Le CLIENT est réputé accepter les présentes conditions générales sans réserve et ce conformément aux dispositions de l'article 1126 du code civil.

LE CLIENT est par conséquent bien informé qu'en cochant la case « j'atteste avoir pris connaissance des conditions générales » lors du passage de la commande sur internet ou par réception du contrat de location auquel sont adossées les présentes conditions, il manifeste son consentement, libre et éclairé, notamment en matière d'utilisation des données personnelles et de respect du règlement intérieur.

Cette acceptation sans réserve est valable que ce soit pour le CLIENT ou pour toute personne participant au séjour.

Article 3- Réservation

3.1-Mode de réservation

Le CLIENT peut effectuer sa réservation en ligne, par téléphone ou sur le site du CAMPING.

Il est ici rappelé que les réservations de groupe ne sont pas acceptées aux fins de préserver la qualité et la tranquillité des séjours au sein de l'établissement.

3.2-Validation de la réservation

La réservation ne devient définitive que dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de la part du CAMPING (courriel, courrier ou confirmation écrite remise en mains propres).

La réservation ne pourra être traitée et validée que si elle est accompagnée :

- D'un acompte de 25 % du montant total de la location.
- Les frais de dossier de réservation
- Les frais de d'assurance annulation et interruption (facultative)

3.3-Identité et capacité des locataires

Le CLIENT qui effectue la réservation doit être âgé de plus de 18 ans, participer au séjour réservé et communiquer au CAMPING les noms, prénoms, date de naissance de tous les participants, en ce compris les mineurs.

Le CAMPING se réserve le droit d'annuler le séjour en cas de transmission d'information erroné sur l'identité des participants.

Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun remplacées par des tiers. Le non respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation

Le nombre d'occupants maximum prévu par type d'hébergement/emplacement tel qu'indiqué sur le site internet du CAMPING et sur la brochure du CAMPING doit être respecté. Le CAMPING refusera systématiquement toute personne en deçà de cette capacité (mineurs et nouveau-nés compris).

Les mineurs non accompagnés de leurs administrateurs légaux, au sens de l'article 382 du code civil ne sont pas admis par le CAMPING.

Les mineurs accompagnés de leurs administrateurs légaux sont placés sous la seule surveillance de ces derniers et ne doivent à aucun moment être laissés sans surveillance dans l'enceinte du CAMPING, en ce compris l'espace aquatique.

3.4-La location est personnelle

La sous-location ou cession à un tiers est interdite.

Si plusieurs familles doivent se succéder sur un même emplacement ou un même hébergement il est indispensable de faire une réservation pour chaque famille.

Article 4- Les Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux :

- Indiquer sur le site internet du CAMPING lors de la réservation en ligne ;
- Indiquer par le CAMPING lors de la réservation par téléphone ;

Les prix sont indiqués en euros, TVA incluse. Ils peuvent faire l'objet de variations selon les périodes de la saison.

Toute modification du taux de TVA applicable qui surviendrait entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera par conséquent une modification proportionnelle du prix TTC.

Les tarifs comprennent :

- La location de l'emplacement ou de l'hébergement équipé, pour le nombre de personnes indiqué, tel que décrit sur le site internet et la brochure. A noter que les hébergements du CAMPING peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes dont 4 adultes maximum (1 bébé compte pour 1 personne) ;
- La fourniture en eau, gaz et électricité ;
- L'accès au CAMPING et à ses équipements ;
- Les activités Club enfants : les activités proposées aux enfants de plus de 3 ans sont gratuites (en fonction des places disponibles). Les animateurs pourront refuser l'accès au Club aux familles qui n'auraient pas respecté les horaires ou dont l'enfant pourrait occasionner une gêne au bon fonctionnement de ce service ;
- Le parking pour un véhicule

Les tarifs ne comprennent pas les prestations suivantes :

. Prestations optionnelles : Le CAMPING propose des équipements optionnels tels que la location de draps, la location de serviettes de bain, la location de serviettes de plage, les kits bébés. Ces équipements sont à sélectionner sur le site internet au moment de la réservation ou remis sur demande durant le séjour en fonction des disponibilités.

. La taxe de séjour : Cette taxe est collectée pour le compte des municipalités et est à acquitter. Son montant déterminé par personne et par jour est variable en fonction des destinations et pourrait être modifié en cours d'année.

. Les frais de dossier : Ils sont dus par dossier nominatif. Ces frais s'élèvent à la somme de 20 euros. Ils sont exigibles au moment de la réservation et ne sont pas remboursables.

. Certaines activités proposées par le CAMPING ou un de ses prestataires sont optionnelles et payantes. Il est précisé que l'accès à l'espace aquatique du CAMPING n'est pas une activité payante.

. Les cautions pour les locations : Pour tout séjour au CAMPING, une caution de **200 euros** sera demandée au CLIENT le jour de son arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état matériel et de propreté.

Son versement pourra être effectué par carte bancaire ou virement.

La caution sera restituée au départ du CLIENT (entre 7h et 10h) après un contrôle du ménage et un état des équipements satisfaisant. Dans le cas contraire la caution sera prélevée en totalité. Si les dégradations matérielles sont supérieures à la caution versée, elles seront à la charge du CLIENT après imputation de la caution.

. Les frais de ménage : Lors de la réservation, le CLIENT peut demander à ce que le ménage lors de son départ soit réalisé par le CAMPING moyennant un forfait ménage d'un montant variable selon la dimension de l'hébergement.

. Stationnement de deux véhicules et plus : À partir du deuxième véhicule, celui-ci devra être stationné sur le parking extérieur payant.

. L'assurance annulation/ Interruption de séjour/ Retard de séjour : Cette assurance est proposée au CLIENT à titre optionnel. Elle ne pourra être contractée qu'au moment de la réservation. Elle n'est pas remboursable en cas d'annulation. L'ensemble des garanties est détaillé dans le document d'information sur le produit assurance consultable sur le site internet du CAMPING.

. Le pack sérénité : Cette assurance est proposée au CLIENT à titre optionnel. Elle ne pourra être contractée qu'au moment de réservation. Elle permet au client d'annuler sa réservation jusqu'à 30 jours avant son séjour et de modifier son séjour jusqu'à 14 jours avant son arrivée. Le pack sérénité ne remplace pas

l'assurance annulation qui propose des garanties différentes et/ou complémentaires. Les modalités du pack sérénité sont détaillés sur le site internet du CAMPING.

Article 5- Modalités et modes de paiement

5.1-Modalité de paiement

Le règlement du solde du séjour s'effectue impérativement lors de l'arrivée au CAMPING.

A défaut, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises au CAMPING.

5.2-Modes de paiement

Les modes de règlement de l'acompte et/ou de la totalité du séjour accepté par le CAMPING sont les suivants :

- Carte Bancaire
- Virement
- Chèques vacances

Pour tout règlement sur place, le CLIENT peut régler par espèces en plus des modes indiqués ci-dessus, dans les limites légales et réglementaires.

5.3-Règlement par carte bancaire

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du CLIENT après vérification des données de cette dernière.

Il est rappelé au CLIENT que conformément aux dispositions de l'article L132-2 du Code Monétaire et Financier, l'ordre ou l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable.

En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire lors d'une opération en ligne ou par téléphone, le CLIENT autorise le CAMPING à débiter sa carte bancaire du montant de l'acompte ou de la totalité du séjour.

Dans ce cadre le CLIENT confirme au CAMPING qu'il est bien le titulaire de la carte bancaire à débiter et que les nom et prénom figurant sur la carte bancaire sont bien les siens.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire suite à cette opération, le CLIENT est invité à contacter le CAMPING.

Article 6- Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Cette dérogation n'est cependant pas applicable pour les éventuelles assurances souscrites.

Article 7- Modification de la réservation

Toute demande de modification doit intervenir au plus tard 20 jours avant le début du séjour. Le CLIENT doit en faire la demande au CAMPING par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du CAMPING ou en adressant un courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@camping-lasirene.fr.

Le CAMPING s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification dans la limite des disponibilités et des tarifs applicables.

Si la modification ne peut être effectuée par le CAMPING, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initialement prévues lors de sa réservation.

Article 8- Annulation du séjour (hors cadre de l'assurance annulation et du pack sérénité)

8.1-Annulation du fait du CAMPING

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées seront totalement remboursées ou si le CLIENT l'accepte un avoir lui sera attribué pour être imputable sur un prochain séjour. Cette annulation ne pourra en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts.

8.2-Annulation totale ou partielle du CLIENT

Il appartient au CLIENT d'avertir le CAMPING par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du CAMPING ou en adressant un courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@camping-lasirene.fr .

En cas d'annulation, aucun acompte ne sera remboursé.

8.3-Annulation totale ou partielle en raison d'une pandémie

Pour tous les séjours réservés uniquement sur le site internet du CAMPING, il est prévu les conditions d'annulation suivante :

Si le CLIENT est contraint d'annuler intégralement son séjour pour les raisons suivantes :

- Fermeture des frontières suite à une mesure gouvernementale,
- Fermeture administrative du CAMPING suite à une mesure gouvernementale,
- Mise en quarantaine à l'arrivée du CLIENT ou au retour du CLIENT dans son pays suite à une mesure gouvernementale,
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de se rendre au CAMPING,

Le CAMPING proposera au CLIENT au choix de ce dernier, soit le remboursement de l'acompte effectué lors de la réservation, soit l'émission d'un avoir valable 2 ans correspondant aux sommes versées par le CLIENT, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au CAMPING.

Article 9 – Déroulement du séjour

9.1- Horaires d'arrivée et de départ

Dans le cadre de la location d'un Hébergement, ce dernier est disponible le jour de l'arrivée du CLIENT à partir de 10 heures et doit être libéré le jour du départ avant 10 heures au plus tard.

Dans le cadre de la location d'un emplacement nu, les arrivées s'effectuent à partir de 10 heures et les départs avant 10heures.

Aucune réduction ne sera accordée au CLIENT en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipée.

En cas de non-présentation dans un délai de 36 heures suivant la date prévue d'arrivée et sans qu'un écrit préalable ait été adressé au CAMPING, mentionnant une date d'arrivée certaine du CLIENT, le CAMPING se réserve le droit de résilier le contrat, conserver l'acompte versé à titre de premiers dommages et intérêts et de remettre en vente l'hébergement ou l'emplacement.

A partir de 1 heure de retard dans la remise des clés ou la libération de l'emplacement, une pénalité de 50 euros par heure de retard sera facturée en supplément au CLIENT.

9.2 Durée du séjour

Pendant la basse saison la durée minimale de séjour est de 2 ou 3 nuits selon les périodes.

Pendant la haute saison la durée minimale de séjour est de :

- 7 nuits en emplacement nu
- 7 nuits en en location d'hébergement

9.3-Arrive / Départ

A l'arrivée, la réception du CAMPING vérifie le solde du CLIENT. Le CLIENT doit s'être acquitté de l'intégralité du solde, déposer la caution de garantie dans les conditions mentionnées à l'article 4 et présenter une pièce d'identité en cours de validité.

Une fois l'enregistrement du CLIENT effectué, la réception du CAMPING procédera à la remise au CLIENT des clefs du bien loué, les bracelets obligatoires et les informations réglementaires.

Il appartient au CLIENT de procéder au contrôle de l'inventaire au sein du bien loué dès son arrivée et de signaler toute non-conformité dans la journée de son arrivée.

Au départ, il appartient au CLIENT de restituer son hébergement en parfait état de propreté avant 10 heures.

Dans le cas contraire il sera procédé à une retenue sur le dépôt de garantie comme indiqué à l'article 4 présentes conditions générales de vente.

De même, tout objet cassé, perdu ou endommagé au cours du séjour pourra être facturé au CLIENT.

9.4 Règlement intérieur

Lors de la durée du séjour, le CLIENT s'engage à respecter le règlement intérieur du CAMPING qui lui a été remis et qui en outre est affiché à l'accueil du CAMPING et sur le site internet du CAMPING. Ces prescriptions sont applicables à toute personne résidant avec lui ou sous sa responsabilité.

Dans le cas du non-respect de ce règlement, le CAMPING procédera à la résiliation du contrat de location, notamment en cas d'infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du CAMPING.

9.5 Port du bracelet

Pour l'accès au CAMPING et aux activités, le port du bracelet pass-loisirs est obligatoire pendant toute la durée du séjour.

9.6 Animaux

Un animal domestique est autorisé par hébergement locatif ou emplacement sous réserves d'être signalés lors de la réservation ou de l'arrivée sur le site.

Le CAMPING se réserve le droit de rompre une réservation si le nombre ou l'espèce des animaux lui semble contraire à la vie en bon voisinage dans le CAMPING.

L'accueil des animaux est conditionné à leur vaccination conformément aux recommandations en vigueur et doivent pouvoir être identifiable par tatouage ou puce.

Les animaux domestiques ne peuvent circuler librement et doivent être tenus en laisse, y compris sur l'emplacement loué. Les déjections des animaux doivent être ramassées par le CLIENT.

Les animaux ne sont pas admis dans les blocs sanitaires, l'espace aquatique et l'aire de jeux des enfants.

Les animaux dangereux ou agressifs, les chiens de 1ère et 2ème catégorie ainsi que les animaux exotiques ne sont pas autorisés.

Le CLIENT devra se munir du carnet de santé de l'animal.

9.7 Visiteurs

Tout visiteur présent au sein du camping à l'initiative du CLIENT doit se signaler et s'enregistrer à la réception du CAMPING. Le CAMPING se réserve le droit de lui refuser l'accès au site.

Le visiteur est tenu de respecter le règlement intérieur du CAMPING.

En aucun cas les visiteurs ne peuvent accéder aux activités du CAMPING et utiliser le Parking.

9.8 Règlementations entre les campings du groupe la Sirène

Les CLIENTS du Camping Bois de Valmarie n'ont pas accès à l'espace aquatique des camping la Sirène et l'Hippocampe et vice-versa.

Article 10- Pass Sanitaire

Si l'obligation d'un pass sanitaire est requise suite à une mesure gouvernementale, tous les participants en séjour, soumis à cette obligation, devront présenter un pass sanitaire valide à leur arrivée pour pouvoir entrer dans le CAMPING.

Article 11- Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

Médiation Solution

Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.sasmediationsolution-conso.fr

Saisine par téléphone : +33 04 82 53 93 06

Saisine par voie postale : Médiation Solution, 222 chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST

Article 12- Image

Lors de son séjour, le CLIENT est susceptible d'être photographié ou filmé par le CAMPING ou toute personne désignée par le CAMPING. En acceptant les conditions générales de vente, le CLIENT autorise que le CAMPING, ses représentants et toute personne agissant avec la permission du CAMPING puisse capter, reproduire, diffuser, exploiter ou communiquer son image.

Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le CLIENT.

Ces images pourront être exploitées à des fins promotionnelles, commerciales ou de communication interne et externe et ne pourront en aucune façon porter atteinte à la réputation du CLIENT.

Cette exploitation ne peut excéder une durée de 5 ans.

Le CLIENT reconnaît ne pouvoir prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation de son image.

Article 13- Vols-Détériorations-Responsabilité

Le CLIENT est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile, et est invité à se rapprocher de son assureur pour étendre les garanties de son assurance multirisque à l'hébergement occupé pour la durée de son séjour.

Le CLIENT devra assurer la garde des biens et matériels lui appartenant. Il est notamment invité à faire preuve de prudence à ce sujet et de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout vol, perte ou détérioration.

Il est conseillé au CLIENT de souscrire une assurance spécifique en cas de présence dans l'enceinte du CAMPING de biens de valeurs lui appartenant.

La responsabilité du CAMPING ne saurait être engagée en cas de diffusion ou de communication par tout tiers de photographies, vidéos dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations trompeuses ou erronées sur le CAMPING qui seraient mentionnées sur divers support (catalogue, brochure, site internet, réseaux sociaux) et dont le CLIENT aurait eu connaissance par ce biais.

La responsabilité du CAMPING ne saurait être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat conclu, en cas de faute du CLIENT, de force majeure, de fait imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat.

Si le CAMPING devait être reconnu responsable pour quelque cause que ce soit, tout dédommagement éventuel serait limité au montant du séjour.

Article 14- Données personnelles

Collecte des données

En conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, les traitements automatisés de données nominatives réalisées à partir du site internet du CAMPING ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Le CLIENT est informé que ses données personnelles sont susceptibles d'être collectées dans les cas suivants :

- Lors de la visite du site internet du CAMPING, et plus précisément lors de la soumission d'un formulaire de demande et/ou de souscription, la fourniture d'un formulaire d'enquête, l'utilisation des cookies, balises web et autres technologies
- Lors des échanges par mail, téléphone, sms avec les services du CAMPING. Pour un meilleur suivi de service le CAMPING enregistre le motif de la prise de contact du CLIENT, la date et l'heure.
- Lors des participations du CLIENT sur les pages des médias sociaux (Facebook, Instagram, YouTube) animés par le CAMPING
- Lors des participations du CLIENT à des événements, des programmes de fidélisation ou de promotion.

L'ensemble de ces informations sont considérées par le CAMPING comme étant confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes du CAMPING, pour le traitement de la demande du CLIENT et pour améliorer et personnaliser la communication et l'offre de services réservées au CLIENT.

Diffusion des données

Le CLIENT est informé que les données à caractère personnel le concernant peuvent être rendues accessibles et/ou transmises aux prestataires auxquels le CAMPING fait appel dans le cadre de la gestion des opérations de recrutement ou pour la maintenance de son site web.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, le CLIENT peut demander :

- l'accès à ses données personnelles,
- la rectification et l'effacement de celles-ci,
- le droit à la portabilité des données,
- de retirer son consentement ou de limiter l'utilisation de ses données,
- le droit de s'opposer au traitement de ses données,
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL
- définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication des données personnelles après son décès.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande au CAMPING :

- Par email à contact@camping-lasirene.fr
- Par courrier à l'adresse suivante : SIRENE HOLIDAYS CAMPINGS CLUB, Service de protection des données, Route de Taxo à la mer, 66700 ARGELES SUR MER

Pour toute demande le CLIENT devra indiquer ses nom, prénom, e-mail, adresse, référence client, ainsi qu'une pièce d'identité à jour de validité portant sa signature. Le CLIENT devra préciser l'adresse à laquelle doit lui parvenir la réponse.